

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID: 059-245900758-20240702-2024D150-DE

DÉPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 02 juillet 2024

L'an deux mille-vingt-quatre, le deux juillet, à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques HURLUS, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le vingt-six juin.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents :

Du point n°1 au point n°2 : 35 A partir du point n°3 : 36

Nombre de pouvoirs : 4 Nombre de votants :

> Du point n°1 au point n°2 : 39 A partir du point n°3 : 40

Etaient présent(e)s :

Mme BERTRAND Dorothée, Mme BEURAERT Martine, M.BEZILLE Marc, M.BLERVARQUE Philippe, M.BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M.BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique (à partir du point n°3), M.DEHAENE Michel, M.DELABRE Aimé, Mme DUHAYON Monique, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M.HURLUS Jacques, M.LABERGERIE Eric, M.LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, M.PARENT Michael, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.SÉRÉ Soarey, Mme THERON Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, M.VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme DEBAISIEUX Nathalie, pouvoir donné à M.BOONAERT Jean-Philippe Mme DERONNE Véronique, pouvoir donné à M.BROUTEELE Philippe Mme EVRARD Monique, pouvoir donné à M.MAHIEU Philippe M.LAPIERRE Julien, pouvoir donné à Mme PLE Sandra

Absents:

Mme DE SWARTE Marie-Dominique (jusqu'au point n°2 inclus) M.FICHEUX Bruno M.RAVET Pierre-Luc

Secrétaire de séance : Mme BROUARD Bénédicte

Délibération n°2024D150 - Tourisme, voies douces, base nautique et port de plaisance -Désignation des membres du comité de programmation LEADER de la CCFL.

La Vice-Présidente expose au conseil :

Vu la délibération n°2023D086 du 04 avril 2023 approuvant l'engagement de la CCFL dans le processus de mise en œuvre du programme LEADER 2023-2027 en coopération avec la CABBALR au titre du Groupe d'Action Locale (GAL) de la Lys et de l'Artois,

Vu l'avis favorable apporté au dossier de candidature du GAL de la Lys et de l'Artois par la commission permanente du Conseil Régional du 30 novembre 2023,

Considérant qu'il convient de désigner les membres du comité de programmation du GAL de la Lys et de l'Artois. Cet organe constitue l'instance de pilotage du programme LEADER garante du respect de la stratégie de développement local et de l'application des règles d'éligibilité correspondants auprès des porteurs de projets.

Soixante membres (30 titulaires et 30 suppléants) de la CABBALR et de la CCFL, représentants élus et acteurs sociaux professionnels composeront le comité de programmation. Pour la CCFL, le comité de programmation sera composé d'un total de 14 membres répartis comme suit :

- 3 élus titulaires et 3 élus suppléants représentants la CCFL,
- 3 acteurs socio-professionnels titulaires et 3 acteurs socio-professionnels suppléants.
- 2 élus titulaires représentants les communes de la CCFL.

Après appel à candidature lors de la bourse d'échange LEADER du 25 novembre 2022 au siège de la CCFL, renouvelé lors du comité de candidature LEADER du 10 février 2023 au siège de la CABBALR, il est proposé que soient désignés en tant que membres du comité de programmation du GAL de la Lys et de l'Artois pour les représentants du territoire de la CCFL les membres suivants :

Pour le collège des élus :

Membres titulaires	Membres suppléants
Mme Jocelyne DURUT	M. Philippe BLERVAQUE
M. Philippe MAHIEU	M. Jean-Claude THOREZ
Mme Stéphanie THERON	M. Jacques HURLUS

Pour le collège des socio-professionnels :

Membres titulaires	Membres suppléants
M. Jean-Jules TRONQUOY, archéologue, gérant de l'entreprise Arkeolys à Merville	M. Jean-Marc THUILLIERS, gérant de chambres d'hôtes La Ceriseraie à La Gorgue,
M. Christophe MARLES, directeur administratif de l'association Réagir à Lestrem	M. François-Xavier COTTIGNY, auto-entrepreur, entreprise Fxc et Président sociétaire de Worklys à Fleurbaix